

# Distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille

## Mai 2019

|   |          |
|---|----------|
| <b>1. Etat des lieux de la distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille.....</b> | <b>1</b> |
| a. Présentation de la démarche.....   | 1        |
| b. Objectifs de la démarche.....  | 2        |
| c. Données de cadrage et travaux antérieurs .....   | 2        |
| d. Total des distributions de repas « en rue » à Marseille .....                                      | 4        |
| e. Constats.....  | 4        |
| <b>2. Distribution de repas « en rue » à Marseille.....</b>   | <b>5</b> |
| a. Tableau de recensement de l'offre alimentaire.....   | 5        |
| b. Position des distributions de repas complets et petits déjeuners .....                             | 7        |
| <b>3 Autres ressources alimentaires .....</b>   | <b>8</b> |
| c. Autres distributions de repas, moins formalisées : .....   | 8        |
| d. Chèques accompagnement personnalisés.....  | 8        |
| e. Repas en centre d'hébergement d'urgence .....  | 8        |

### 1. Etat des lieux de la distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille.

#### a. Présentation de la démarche

Dans le cadre de réunions mensuelles co-organisées par le 115 et le projet ASSAb et réunissant une pluralité d'acteurs associatifs travaillant auprès des personnes en situation de grande précarité<sup>1</sup>, un état des lieux de l'offre alimentaire pour les personnes sans abris sur le territoire de Marseille a été réalisé.

Compte tenu de la qualité des acteurs impliqués dans cette démarche, du cadre dans lequel elle a été menée et des objectifs qui lui ont été fixés initialement, la focale retenue dans ce travail est géographiquement moins étendue et matériellement moins exhaustive que pour les travaux menés entre 2015 et 2017 dans les groupes de travail coordonnés par la DRDJSCS (cf.infra)

En effet, le présent état des lieux est **circonscrit au territoire de la ville de Marseille et porte principalement sur la distribution de repas et denrées alimentaires gratuits accessible aux personnes sans abri (qui dorment dans la rue ou en hébergement d'urgence)**. Ne sont donc pris en compte que les distributions de produits directement consommables, sans chauffe ni cuisine.

<sup>1</sup> MAAVAR, Association ADJ, Samusocial de Marseille, croix rouge, Amicale du nid, Addap13, Vendredi 13, Restaurants du cœur, Secours Catholique, CHRS Jane Pannier, CLAT, CHRS William Booth, ADJ Crimée

Les conditions de vie particulièrement difficiles que connaît ce public, amènent à prêter une attention particulière aux conditions dans lesquelles ces biens alimentaires sont distribués et ce qui en découle comme conditions de consommation (manger assis à table à l'abri ; à consommer sur place sans installation matérielle ; à emporter depuis une distribution en point fixe ou sur le circuit de passage d'une maraude).

La circulation entre ces deux espaces de vie (rue et hébergement d'urgence) étant très importante, la seconde partie de cet état des lieux recense les repas délivrés par les centres d'hébergements auxquels les personnes peuvent accéder dès lors qu'elles bénéficient d'une place d'urgence dans l'un de ces centres.

Il recense aussi d'autres ressources d'aide à l'alimentation autre que la distribution de denrées telles que les chèques alimentaires délivrés par les MDS et CCAS.

## b. Objectifs de la démarche

Par cette démarche d'état des lieux, les participants à la réunion mensuelle des équipes s'étaient fixés comme objectif de faire un point sur les ressources existantes sur le territoire en terme de distribution de repas, afin de :

- 1- Identifier l'offre de service existante : lister les points de distribution, leurs modes de fonctionnement, leurs conditions d'accès et type de denrées distribuées.
- 2- Elaborer un outil simple présentant ces informations, afin d'adresser et d'orienter plus facilement les personnes en ayant besoin.
- 3- Faire ressortir « en creux » les manques et besoins du territoire.

## c. Données de cadrage et travaux antérieurs

Le dernier dénombrement ASSAb montre qu'en 2016, 14 063 personnes se sont retrouvées au moins une fois en situation d'être sans abri dans l'urgence et ont accédé à un lieu d'accueil ou de soin dédié. Cette étude montre une augmentation globale de 11.2% de cette population par rapport à 2011 et révèle aussi un accroissement des parts que représentent les femmes, les mineurs et les personnes vieillissantes<sup>2</sup>.

Entre 2014 et 2016, une dynamique de travail s'est mise en place en vue de réaliser un état des lieux de l'offre alimentaire sur le département des Bouches-du-Rhône, notamment lors de groupe de travail animé par la DRDJSCS.

Suivent quelques éléments issus de trois documents produits lors de cette période de travail :

### Contribution N°7 du CCRPA PACA sur l'accès à l'alimentation, produite par l'URIOPSS en 2015

Cette contribution a mobilisé des professionnels du secteur de l'accompagnement et de l'hébergement ainsi que des personnes hébergées, principalement en CHRS. Nous ne rendons compte ici que des éléments qui s'appliquent aussi au public sans abri.

Il ressort de cette contribution les recommandations suivantes :

- Améliorer l'accès à l'eau potable, afin de diminuer la consommation de boissons sucrées.

---

<sup>2</sup> A.Daguzan et C.Farnarier, 2019, *Estimation du nombre de personnes sans abri à Marseille en 2016. Personnes ayant eu accès à un lieu à bas seuil d'exigence. Premiers résultats*. Projet ASSAb, 8p.

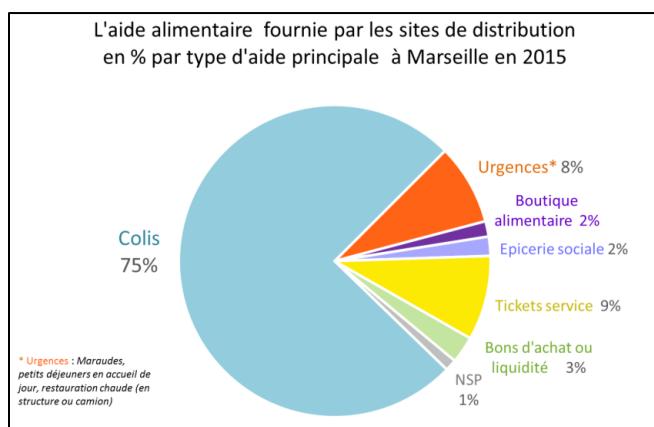
## Distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille – Mai 2019

- Adapter les horaires de distribution, ainsi que les denrées distribuées aux habitudes et pratiques des personnes (notamment pendant le ramadan), comme à leurs conditions de vie (pas de possibilité de conserver les aliments frais, ni de cuisiner).

Les personnes déplorent aussi le manque de choix dans l'alimentation qui leur est proposée ainsi que le peu de variation dans les repas.

### Etude sur « l'aide alimentaire à Marseille » réalisée par le CCAS de Marseille en 2015

Au-delà de la présentation du cadre juridique et organisationnel national et local que présente ce rapport, nous en retiendrons les éléments suivants :



1 source : rapport CCAS de Marseille sur l'aide alimentaire, 2016

La grande majorité de l'aide alimentaire en nature distribuée sur Marseille se fait sous forme de colis alimentaire. Or il est nécessaire, pour recourir à ce type d'aide alimentaire, de pouvoir cuisiner ses repas.

L'aide alimentaire distribuée aux ménages sans abri peut se présenter sous les formes suivantes :

#### - aide financière :

- Bon d'accès à un restaurant social
- Don en espèce
- Bon alimentaire
- Ticket service

#### - aide en nature :

- Maraude : panier repas
- Camion de distribution de repas chauds dans la rue
- Restauration en accueil de nuit
- Restaurant social
- Collation et petit déjeune

### Synthèse des résultats de l'enquête menée auprès des bénéficiaires, réalisée par la DRDJSCS en 2016

Cette enquête a été conduite auprès de 220 personnes (dont 136 à Marseille) bénéficiaires de CCAS, Accueil de jour et CHRS. De ce dernier document nous ne retenons que les chiffres concernant uniquement Marseille (et non le département).

**50% des bénéficiaires n'ont jamais la possibilité de cuisiner. 55% prennent plutôt des repas « prêt à consommer.** 45% sont seuls lorsqu'ils prennent leur repas. 6% des ménages interrogés ne mangent pas tous les jours et 19% ne prennent qu'un repas par jour.

**55% indiquent que leur alimentation est peu variée notamment pour des raisons qui tiennent à la composition de l'aide alimentaire obtenue, impossible à compléter pour des raisons financières.** Manquent des produits frais tels que produits laitiers, fruits, légumes, viande ou poisson

## Distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille – Mai 2019

40 % indiquent ne pas manger les aliments qu'ils souhaiteraient alors que 10% indiquent devoir adapter leur alimentation pour des questions de santé.

**38% des ménages interrogés estiment ne pas être suffisamment informés de l'existence de distributions de colis ou autres aides alimentaires.**

### d. Total des distributions de repas « en rue » à Marseille

| Type de repas  | Jour de distribution                       | A table<br>nombre | A emporter (en point fixe ou en maraude)<br>nombre | TOTAL<br>nombre |
|----------------|--|-------------------|--|-----------------|
| Petit-déjeuner | Lundi au vendredi                          | 200               | 25   | 225             |
|                | Samedi et dimanche                         | 0                 | 0  | 0               |
| Déjeuner       | Lundi, mardi, mercredi, vendredi, dimanche | 575               | 0  | 575             |
|                | Jeudi et samedi                            | 325               | 0  | 325             |
| Diner          | Lundi                                      | 0                 | 790  | 790             |
|                | Mardi                                      | 0                 | 1000   | 1000            |
|                | Mercredi                                   | 0                 | 790  | 790             |
|                | Jeudi                                      | 0                 | 1000   | 1000            |
|                | Vendredi                                   | 0                 | 790  | 790             |
|                | Samedi                                     | 0                 | 450  | 450             |
|                | Dimanche                                   | 0                 | 700  | 700             |

### e. Constats

Les données agrégées de ce rapide état des lieux des distributions de repas « en rue » permettent de poser les constats suivants :

- Peu de petits déjeuners en semaine et aucun les week-ends
- **Pas de restaurant social le soir** qui permette aux personnes de manger à table au chaud tout en ayant accès à des sanitaires.

La suite de ce travail recense les lieux de distribution, conditions d'accès et type de repas distribués. Ces données présentées site par site sont plus qualitatives et permettent de poser d'autres constats :

- Aucun point d'accueil ou de distribution n'est équipé ou adapté **pour accueillir les enfants ou nourrir les enfants en bas âge**. Ce constat est d'autant plus inquiétant que leur nombre dans la rue est en forte augmentation et que leur situation est la préoccupation de tous, association et pouvoirs publics.
- Tous les **repas distribués à table ou en point fixe sur concentrés dans le centre-ville**. Les quartiers Est, Sud et Nord ne sont couverts que par trois équipes de maraudes, par alternance.
- **Le principal point de distribution de repas le soir est autogéré, autofinancé et ne participe pas à la veille sociale** (à la gare saint Charles).

**Distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille – Mai 2019**

## 2. Distribution de repas « en rue » à Marseille

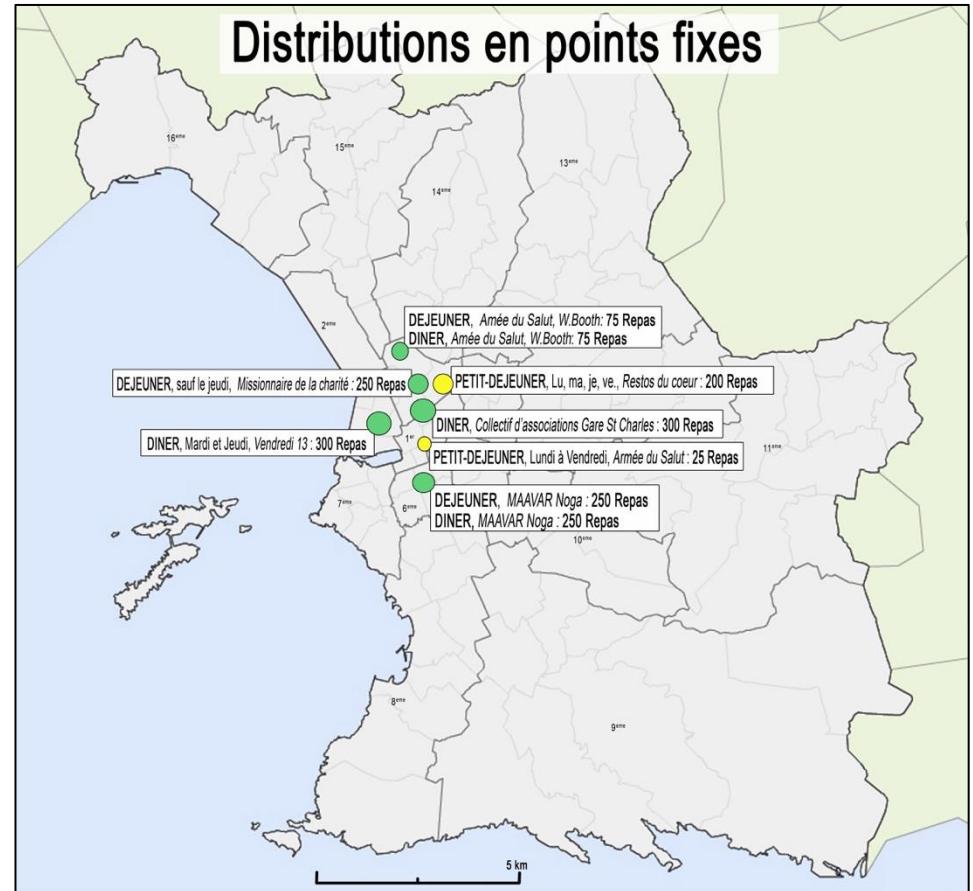
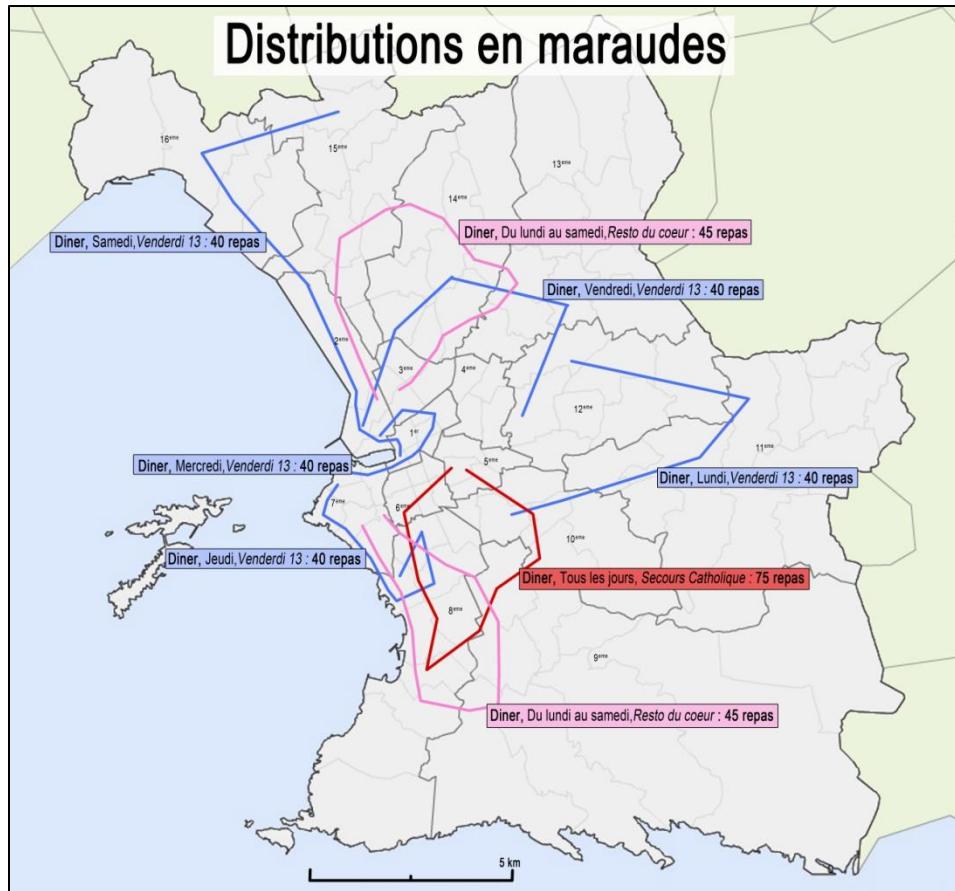
### a. Tableau de recensement de l'offre alimentaire

| Nom  | Type de Repas                       | Chaud ou froid                      | A table ou à emporter             | Localisation  | Condition d'accès et type de public                                       | Horaires et jours   | Nombre de repas distribué                  |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|---|---|---|--|
| <b>COLLATION</b>                                     |                                     |                                     |                                   |   |   |   |  |
| <b>Croix Rouge</b>                                   | Collation                           | Collation froide et boisson chaude  | A emporter                        | <b>Maraude :</b><br><i>Sud</i> : Mardi et Jeudi<br><i>Est</i> : Mardi<br><i>Nord</i> : Mercredi et Vendredi<br><i>Centre</i> : Samedi | Tout public   | 19h00 à 2h00, du mardi au samedi                          |  |
| <b>Samusocial</b>                                    | Collation                           | Collation froide et boisson chaude  | A emporter                        | <b>Maraude</b> : tous les quartiers de Marseille  | Tout public   | 7h30 à 1H15   |  |
| <b>REPAS EN DISTRIBUTION</b>                         |                                     |                                     |                                   |   |   |   |  |
| <b>Armée du salut</b>                                | Petit déjeuner                      | Repas froid                         | A emporter                        | <b>Point fixe</b> : 103 av. de la canebière, 13001  | Tout public   | 8h30 à 11H du lundi au vendredi, de janvier à début avril | 20 à 25 personnes                          |
| <b>Armée du salut – CHRS William Booth</b>           | Déjeuner<br>-----<br>Diner          | Repas chaud<br>-----<br>Sandwich    | A table<br>-----<br>A emporter    | 190 rue Felix Pyat<br>13003   | Toutes personnes orientées par les partenaires (pour 3 semaines / 1 mois) | Accueil tous les jours de 11h à 11h30                     | 75 personnes<br>-----<br>-<br>75 personnes |
| <b>Camion Emmaüs</b>                                 | Petit déjeuner<br>-----<br>Déjeuner | Repas froid<br>-----<br>Repas chaud | A emporter<br>-----<br>A emporter | <b>Point fixe</b> : Réformés. Camion stationné à la sortie du métro 13001   | Tout public<br>-----<br>Tout public                                       | De mardi au Vendredi 7h30-9h<br>10h45-11h20               |  |
| <b>Gare St-Charles (regroupement d'associations)</b> | Diner                               | Repas chaud                         | A emporter                        | <b>Point fixe</b> : Esplanade de la gare devant la fac, 13001   | Tout public   |   | 200 à 300 personnes                        |

**Distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille – Mai 2019**

|                                   |                                  |  |                                |  |  |   |  |
|-----------------------------------|----------------------------------|--|--------------------------------|--|--|---|--|
| <b>MAAVAR-Noga</b>                | Déjeuner<br>-----<br>Diner       | Repas chaud<br>-----<br>Repas froid                      | A table<br>-----<br>A emporter | 74 cours julien<br>13006   | Tout public inscrit<br>(Sur inscription par<br>partenaire) | 11h30 à 13H30 tous les<br>jours sauf le samedi  | 250 personnes<br>-----<br>250 personnes  |
| <b>Missionnaire de la charité</b> | Déjeuner                         | Repas chaud  | A table                        | 11 Alphé Cartier<br>13003<br>(1 <sup>er</sup> étage à escalier)  | Femmes et<br>hommes majeurs<br>Sans inscription            | Tous les jours sauf le<br>jeudi<br>9H à 11h   | 240 à 250<br>personnes tous<br>les midis |
| <b>Restos du Cœur</b>             | Petit déjeuner<br>-----<br>Diner | -----<br>Repas froid et<br>boisson chaude                | A table<br>-----<br>A emporter | 34 Bd Boues, 13003<br>-----<br><b>Maraude : Tournée Sud et<br/>Nord</b>  | Tout public  | Lundi, mardi, jeudi,<br>vendredi - 8h30 à 12h30<br>-----<br>Du lundi au samedi<br>19h à 00h00 | 200 personnes<br>-----<br>90 personnes   |
| <b>Secours catholique</b>         | Diner                            | Soupe, boisson<br>chaude et petite<br>collation          | A emporter                     | <b>Maraude : Tournée Centre<br/>et Sud</b>   | Personnes et<br>isolées en grande<br>précarité             | Tous les jours de 20h00<br>à 23h00  | 75 personnes                             |
| <b>Vendredi 13</b>                | Diner                            | Repas froid et<br>boisson chaude<br>-----<br>Repas chaud | A emporter                     | <b>Maraude : Tous secteurs<br/>(jours variables)</b><br>-----<br><b>Point fixe : Place de la<br/>Joliette, 13002</b> | Tout public  | Lundi, mercredi, jeudi,<br>vendredi, samedi<br>-----<br>Mardi et jeudi soir                   | 40 personnes<br>-----<br>300 personnes   |

**b. Position des distributions de repas complets et petits déjeuners.**



Ne sont pas représentés ici les distributions de collations (qui ne sont pas des repas) ou de colis alimentaires (qui nécessitent un accès à une cuisine).

**A noter :** les quatre parcours de maraude de l'association *Vendredi 13* ne sont pas quotidien et se répartissent sur les jours de la semaine

### 3 Autres ressources alimentaires

#### c. Autres distributions de repas, moins formalisées :

Aux ressources listées et recensées précédemment s'ajoutent d'autres maraudes portées par des collectifs citoyens, ou de petites associations. Elles ne sont pas référencées ici car elles ne sont pas toujours formalisées et leur activité n'est pas toujours stable. Ces maraudes sont totalement autogérées et autofinancées et ne participent pas à la veille sociale.

#### d. Chèques accompagnement personnalisés

**Les chèques accompagnement personnalisés (CAP) sont des moyens de secours permettant aux personnes d'acheter de la nourriture. Ils sont délivrés par les CCAS et les MDS. Chacune de ces institutions a ses propres critères d'attribution.**

Au CCAS, la délivrance des CAP s'adresse aux personnes en situation de rupture totale ou partielle de ressources ou en attente du versement de prestations sociales (RSA, invalidité, AAH, retraite...). Les CAP peuvent aussi être délivrés à des personnes en situation de détresse alimentaire selon l'appréciation de l'évaluation sociale d'un travailleur social. Dans tous les cas, les CAP sont accordés sous réserve d'être en situation légale sur le territoire. L'aide peut être renouvelée jusqu'à trois fois dans l'année. Les principaux bénéficiaires sont des personnes actives ou âgées bénéficiaires de minima sociaux.

En MDS, le conseil départemental délivre des CAP sur la base de rupture totale des ressources sur évaluation sociale en fonction du nombre de personne dans la famille. Des aides supplémentaires sont possibles notamment le secours aux adultes pour les personnes isolées et l'AMAS pour les familles.

#### e. Repas en centre d'hébergement d'urgence

Les personnes sans abri ayant recours aux distributions de repas dans la rue, sont aussi pour une partie d'entre elles, celles qui sollicitent le 115 pour des places d'hébergement. Ces places, dites d'urgences, sont attribuées pour de courtes durées. De fait, au fil des mois, les personnes alternent entre différents modes d'hébergement et donc entre différents mode d'accès à l'alimentation.

Il est donc important de prendre en compte dans cet état des lieux de l'accès à l'alimentation pour les personnes sans abri, les repas auxquels elles ont accès dès lors qu'elles accèdent à une place d'hébergement d'urgence.

**Distribution alimentaire pour les personnes sans abri à Marseille – Mai 2019**

| REPAS EN CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE |                                     |             |           |   |   |               |
|---|-------------------------------------|-------------|-----------|---|---|---------------|
| <b>Abri Maternel</b>                    | Petit déjeuner<br>Déjeuner<br>Diner | Repas chaud | Sur place | 75 bd de la Blancarde<br>13004            | Femme enceinte de<br>plus de 7 mois<br>hébergée   | 1 personne    |
| <b>Accueil de nuit<br/>Forbin</b>       | Petit déjeuner<br>et diner          | Repas chaud | Sur place | 35 rue de Forbin,<br>13002                | Hommes majeurs<br>Hébergés                        | 248 personnes |
| <b>AFOR</b>                             | Petit déjeuner<br>Déjeuner<br>Diner | Repas chaud | Sur place | 73, AV Emmanuel<br>Allard, 13011          | Femmes de 18 à 60<br>ans et familles<br>hébergées | 2 personnes   |
| <b>CHRS La Roseraie</b>                 | Petit déjeuner<br>Diner             | Repas chaud | Sur place | 30 av de la croix<br>rouge, 13013         | Jeunes majeurs<br>hébergés                        | 35 personnes  |
| <b>CHRS La Selonne</b>                  | Petit déjeuner<br>Déjeuner<br>Diner | Repas chaud | Sur place | 4 av St Menet, 13011                      | Hommes majeurs<br>Hébergés                        | 16 personnes  |
| <b>CHRS St Louis</b>                    | Petit déjeuner<br>Diner             | Repas chaud | Sur place | 15 chemin du<br>Ruisseau, 13015           | Femmes majeures<br>hébergées                      | 50 personnes  |
| <b>Jane Pannier</b>                     | Petit déjeuner<br>Diner             | Repas chaud | Sur place | 1 rue frédéric<br>Chevillon, 13001        | Femmes majeures<br>hébergées                      | 5 personnes   |
| <b>Résidence<br/>William Booth</b>      | Petit déjeuner<br>Déjeuner<br>Diner | Repas chaud | Sur place | 190 rue Felix Pyat,<br>13003              | Hommes majeurs<br>Hébergés                        | 2 personnes   |
| <b>UHU Madrague</b>                     | Petit déjeuner<br>Diner             | Repas chaud | Sur place | 110 chemin de la<br>madrague ville, 13015 | Hommes majeurs<br>hébergés                        | 284 personnes |
| <b>Sleepin'</b>                         | Petit déjeuner<br>Diner             | Repas chaud | Sur place | 30 rue Marcel<br>Sembat, 13001            | Femmes et hommes<br>majeurs hébergés              | 30 personnes  |
| <b>Urgence PLUS</b>                     | Petit déjeuner                      |             | Sur place | Hôtels                                    | Familles hébergées                                | 35 personnes  |
| <b>Hôtel Famille</b>                    | Petit déjeuner                      |             | Sur place | Hôtels                                    | Familles hébergées                                | 20 personnes  |